

Code INSEE : 20008730200036	Décision Modificative	Département : Puy-de-Dôme
Etablissement : SYNDICAT MIXTE SIOULE ET MORG	Année 2022	Poste Comptable : SERVICE DE GESTION COMPT
Budget : SYNDICAT DE SIOULE ET MORGE	Page n° 1	Date de Séance : 24/09/2022

Augmentation de crédit
N° 02

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	118
PRESENTS	65
dont VOTANTS	75

L'an deux mil vingt deux , le vingt quatre septembre, le Comité Syndical de SIOULE ET MORGE, dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE, à SAINT-PARDOUX, sous la présidence de LUC CAILLOUX, Président.

Date de la convocation du Comité Syndical : 15/09/2022

Etaient PRESENTS : 65 DELEGUES

Etaient ABSENTS : 53 DELEGUES

Le Comité Syndical sur décision du Président,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **Réduction de titres SEMERAP**

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestio	6718	2 000,00		
Titres annulés (sur exercices antérieurs) - Autres	6738	795 000,00		
Autres produits exceptionnels (OR - 77)			7781	296 000,00
Reprises sur prov. pour risques et charges de fonctmt co			7815	501 000,00
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		797 000,00		797 000,00

Le Comité Syndical approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date du .../.../... et de la publication en date du .../.../...

A SIOULE ET MORGE, le 24/09/2022
Pour extrait conforme,
Le Président

